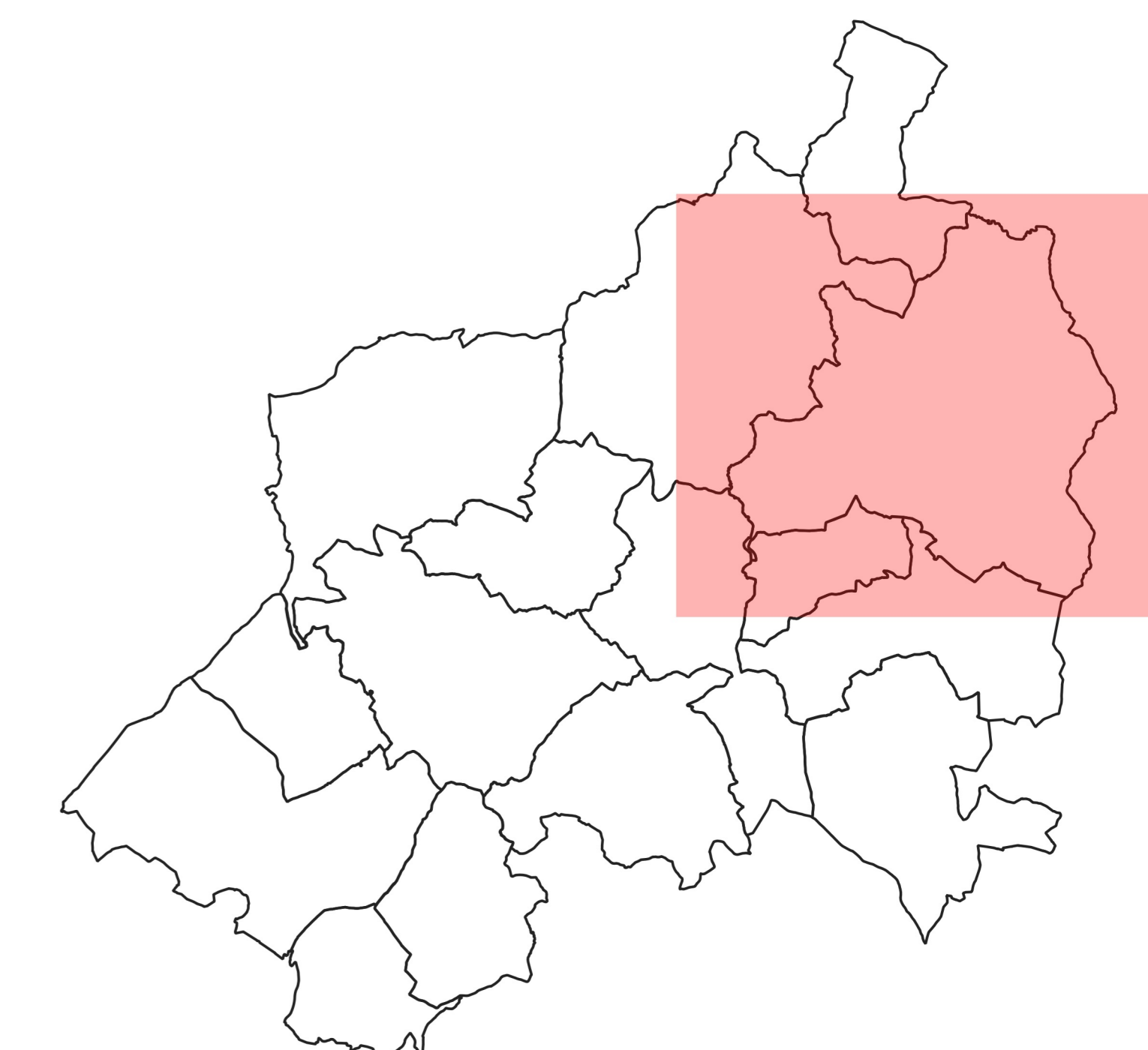


- Les prescriptions graphiques**
- Prescription surface**
- Emplacement réservé
  - Les secteurs naturels patrimoniaux
  - Zone humide avérée
  - Zone à dominante humide
  - Réservoir de biodiversité
- Les risques :**
- Périmètre du Cizil
  - Périmètre du PPRN
- Prescription point**
- Bâtiment pouvant changer de destination
  - Le patrimoine paysager et bâti
  - Le patrimoine naturel
  - Les éléments de paysage à préserver
- Prescription linéaire**
- Éléments de paysage à préserver (haies)
  - Les sentiers à préserver ou à créer
- Secteur de projet**
- Site d'Orientation d'Aménagement et de Programmation
  - SPR de Goujounac
- Données relatives au territoire**
- Limite communale
  - Cours d'eau
  - Bâtiment
- Périmètre du zonage**
- Ua : centre ancien et zone urbaine dense
  - Ub : hameau peu dense ou diffusion urbaine peu dense
  - Uc : extensions principalement résidentielles pavillonnaires
  - Ue : secteur à vocation d'équipement en milieu urbain ou d'importance et isolé
  - Ul : site à vocation de loisirs et tourisme
  - Ux : zone économique
  - Uxc : secteur d'activités économiques avec une dominante commerciale
  - IAU : secteur ouvert à l'urbanisation à court terme à vocation principale d'habitat
  - IAUlx : secteur ouvert à l'urbanisation à court terme à vocation principale d'économie
  - 2AU : secteur de développement de l'habitat à long terme
  - A : zone agricole
  - Ap : zone agricole protégée
  - Apv : zone agricole dédiée aux développements des énergies renouvelables
  - AI : activité à vocation touristique, pour laquelle des hébergements insolites sont autorisés (STECAL)
  - Ax : activité économique isolée à vocation artisanale, ayant des besoins d'extension (STECAL)
  - N : zone naturelle
  - NI : activités d'hébergement touristique en plein-air et/ou insolites, qui n'entraînent pas d'imperméabilisation des sols (STECAL)
  - Nt : activités d'hébergement touristique en plein-air et/ou insolites (STECAL)
  - Nc : construction isolée à destination d'habitat, n'entraînant pas d'imperméabilisation des sols (STECAL)
  - Np : Zone naturelle protégée
  - Npv : zone de développement des énergies renouvelables (photovoltaïques)



**3.2**  
**DEGAGNAC**  
**DOSSIER APPROUVÉ**

**3\_Règlement**  
 3.2\_Règlement graphique

